



LA FRANÇAISE

Information clé pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

# La Française Low Volatility - part Euro - FR0007070461

Ce FCP est géré par La Française Asset Management, société du Groupe La Française

## OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif de gestion du fonds, de classification "Diversifié" est d'obtenir une performance nette de frais supérieure à l'EONIA capitalisé + 1.50% en rythme annuel, sur la durée de placement recommandée supérieure à 1 an.

**Indicateur de référence :** Eonia capitalisé

Pour atteindre l'objectif de gestion, la stratégie d'investissement vise à construire via une sélection d'OPC un portefeuille de multi gestion de stratégies alternatives basé sur 1) des stratégies de type performance absolue, très faiblement directionnelles via des fonds dont les performances sont généralement décorréélées des marchés actions, taux, crédit et devises et dont la volatilité est compatible avec celle du FCP, 2) une poche de fonds monétaires et 3) des paris tactiques directionnels via des instruments financiers à terme, sur les classes d'actifs Actions, Taux, Crédit et Change.

Stratégies utilisées par les fonds sous jacents: a) stratégies d'arbitrages et de valeurs relatives, b) stratégies événementielles, c) stratégies long/short sur actions, d) stratégies CTA et Global Macro. Le fonds se réserve la possibilité d'investir dans des fonds de stratégies long only directionnelles. Chaque stratégie pourra représenter entre 0 et 100% de l'actif net du fonds.

Thèmes d'investissement tactiques :

Actions : exposition nette comprise entre -15% et +15% de l'actif, uniquement via des OPC et/ou des produits dérivés, sans zone géographique prépondérante.

Produits de taux (y compris le monétaire) : investissement (10% minimum / 100% maximum) uniquement via des OPC, des produits dérivés, des titres vifs, dans une fourchette de sensibilité comprise entre -2 et +2.

Crédit : utilisation de CDS (Credit Default Swap) sur indices basés sur du crédit « investment grade » ou à caractère dit spéculatif sur les marchés Europe, Etats-Unis, Japon, sans contrainte de maturité. Exposition maximum : 15% en notionnel

Devises : le fonds pourra prendre des positions directionnelles et de valeur relative via des NDF (Non Deliverable Forwards : opérations de change à

terme). L'exposition aux devises est limitée à 10% de l'actif du fonds dans la mesure où le fonds applique une politique de couverture du risque de change.

La construction du portefeuille se fait selon un processus "Top down" et "Bottom up", dans un cadre de contrôle et de gestion des risques.

Le fonds pourrait être exposé jusqu'à 100% sur les pays hors OCDE.

Le fonds vise à conserver une volatilité annualisée maximum de 3% (hors circonstances exceptionnelles de marché).

Le fonds investit 100% de son actif en parts ou actions d'OPCVM et/ou dans la limite de 30% de l'actif, de FIA et/ou de fonds d'investissement répondant aux 4 critères de l'article R214-13 du Code Monétaire et Financier.

Le fonds peut procéder à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres pour la gestion de la trésorerie.

Le fonds peut intervenir sur les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés français ou étrangers ou de gré à gré : contrats à terme (futures), options, CDS, Non Delivery Forward, swaps sur les marchés de taux, actions, devises.

Chaque instrument dérivé répond à une stratégie précise de couverture, d'arbitrage ou d'exposition visant à (i) assurer la couverture générale du portefeuille ou de certaines classes d'actifs détenues en portefeuille aux risques de marché action, de taux ou de change, (ii) reconstituer de façon synthétique des actifs particuliers ou (iii) augmenter l'exposition du fonds au risque de marché action, de taux ou de change en vue de réaliser l'objectif de gestion. Ces opérations sont effectuées dans la limite maximum d'une fois l'actif du fonds.

**Durée de placement recommandée :** Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai d'un an

**Modalités de rachat :** Quotidien. Les rachats sont centralisés chaque jour (J) auprès de La Française AM Finance Services à 12h00 et sont exécutés sur la base de la valeur liquidative de J calculée en J+1 avec règlement en J+3.

**Affectation des sommes distribuables :** Capitalisation

## PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible

A risque plus élevé



Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

### Explications textuelles de l'indicateur de risque et de ses principales limites :

L'indicateur de risque de niveau 2 reflète le risque des stratégies alternatives en portefeuille (arbitrage, valeur relative, événementielle, long/sort actions, CTA et Global Macro) et des thèmes d'investissements tactiques directionnels dans lesquels le fonds investit, ainsi que le risque lié à la gestion discrétionnaire. Il intègre le risque sur les pays hors OCDE et le risque de change qui découle des investissements dans des devises autres que l'euro.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique de risque peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.

La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Ce FCP ne bénéficie pas de garantie en capital.

### Risques importants pour le FCP non pris en compte dans cet indicateur :

Risque lié aux impacts de techniques telles que les produits dérivés : risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme tels que les contrats financiers de gré à gré, et/ou les opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres et/ou les contrats futures, et/ou les instruments dérivés.

Risque de crédit : risque pouvant résulter de la dégradation de signature ou du défaut d'un émetteur. Par conséquent, cela peut faire baisser la valeur liquidative du fonds.

Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Ainsi, le défaut de paiement d'une contrepartie pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative.

## 📍 FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	0,20 %
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
Frais courants	1,10 % (*)

(\*) Ce chiffre correspond aux frais de l'exercice clos le 31/12/2015 et peut varier d'un exercice à l'autre.

FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de surperformance	0,01 % (**) 20% TTC maximum de la performance supérieure à Eonia capitalisé + 1.50% (**)

(\*\*) Ce chiffre correspond aux frais de l'exercice clos le 31/12/2015 et peut varier d'un exercice à l'autre.

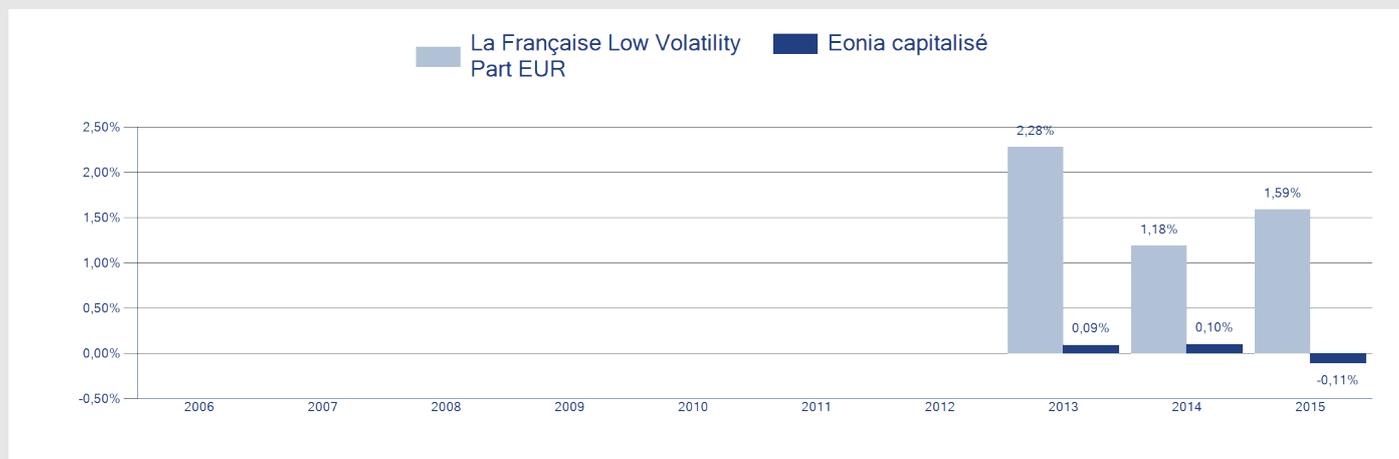
Commission de surperformance : Jusqu'au 30/11/2012 : 20% TTC maximum de la performance supérieure à Eonia capitalisé + 1%. A partir du 1/12/2012 : 20% TTC de la surperformance supérieure à Eonia capitalisé + 1.50%. Frais de gestion variables plafonnés à 2.50% de l'actif net.

(\*\*)\*

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer aux pages 10 et 11 du prospectus de ce FCP, disponible sur le site internet [www.lafrancaise-gam.com](http://www.lafrancaise-gam.com).

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

## 📍 PERFORMANCES PASSES



Le 3 août 2012, La Française Low Volatility est devenu un OPCVM diversifié (au lieu de OPCVM de fonds alternatifs) et sa stratégie d'investissement a été modifiée.

FCP créé le : 11/02/2002

Performance calculée en EUR

La performance du fonds est calculée dividendes et coupons nets réinvestis et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

## 📍 INFORMATIONS PRATIQUES

**Dépositaire :** BNP Paribas Securities Services

**Derniers prospectus, rapport annuel et document d'information périodique :** disponible gratuitement sur le site <http://www.lafrancaise-gam.com> ou en contactant La Française Asset Management au tél. 33 (0)1 44 56 10 00 ou par e-mail : [contact-valeursmobilières@lafrancaise-group.com](mailto:contact-valeursmobilières@lafrancaise-group.com) ou par courrier : 128 boulevard Raspail 75006 Paris

**Autres catégories de parts :** Néant

**Valeur liquidative et autres informations pratiques :** locaux de la société de gestion et/ou [www.lafrancaise-gam.com](http://www.lafrancaise-gam.com)

**Fiscalité :** selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FCP.

Le Fonds n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique « U.S. Person » (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion [www.lafrancaise-gam.com](http://www.lafrancaise-gam.com) et/ou dans le prospectus).

La responsabilité de La Française Asset Management ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexacts ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Ce FCP est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

La Française Asset Management est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 04/02/2016